

GUIDE PRATIQUE



Contactez le service culture de la CCFI
☎ 03 74 54 00 62
✉ culture@cc-flandreinterieure.fr



Coordinateur : François Pruvoost
☎ 03 74 54 00 62
✉ fpuvost@cc-flandreinterieure.fr

BAILLEUL, BERTHEN, BOESCHEPE, CROIX DU BAC, GODEWAMERSVELDE, LE DOULIEU, MERRIS, METEREN, NEUF-BERQUIN, NIEPPE, SAINT-JANS-CAPPEL, STEENWERCK, STRAZEELE et VIEUX-BERQUIN

Coordinateur : Benoit Fache
☎ 03 74 54 00 62
✉ bfache@cc-flandreinterieure.fr



ARNEKE, BAVINGHOVE, BLARINGHEM, BOESEGHEN, BUYSSCHEURE, CASSEL, EECKE, OUDEZEELE, HONDEGHEN, HOUTKERQUE, NOORDPEENE, RENESCURE, RUBROUCK, SAINTE-MARIE-CAPPEL, SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL, SERCUS, STEENBECQUE, STEENVOORDE, WALLON-CAPPEL et WINNEZEELE

www.mediathèquesenflandre.fr



médiathèque
DÉPARTEMENTALE



médiathèque
DÉPARTEMENTALE

Nos réseaux de lecture publique, c'est quoi ?

C'est la mise en commun des livres, des CD, des DVD et des jeux de société de 30 médiathèques et bibliothèques du territoire à travers les réseaux de la Serpentine et T'Boekhuus ainsi que quatre communes indépendantes qui proposent des points de retrait de proximité pour vous apporter un service de qualité :

- le catalogue avec l'intégralité des ressources disponibles des deux réseaux
- une carte unique
- des tarifs et des conditions de prêts communs
- des animations régulières : heure du conte, ateliers créatifs, spectacles, rencontres d'auteurs...
- une application smartphone dédiée : Bibenpoche
- la possibilité de choisir son lieu de retrait ou de dépôt

Des services et des collections variés

pour tous les goûts et pour tous les âges.

Plus de 169 000 documents disponibles :

- romans,
- bandes dessinées,
- DVD,
- CD,
- revues etc...

De nombreuses ressources numériques :

- livres numériques,
- revues en ligne,
- films en VOD,
- musique streaming,
- autoformations etc...

Mais aussi des supports numériques et des espaces ludothèques pour accéder gratuitement à des ordinateurs, des tablettes, des liseuses et des jeux de société.

Des services proposés pour les collectivités du territoire

Les établissements scolaires, les foyers, les assistant(e)s maternel(le)s, les maisons de retraite, les crèches... peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une carte de médiathèque pour du prêt en nombre, des accueils personnalisés, des animations...



Les modalités d'inscriptions

- 6 € par an et par personne*
- adhésion gratuite pour les moins de 26 ans, pour les demandeurs d'emploi et pour les bénéficiaires de minima sociaux.
- Un tarif extérieur pour les habitants des communes non adhérentes aux réseaux.

*si votre commune fait partie du réseau



L'entrée à la médiathèque est libre et gratuite pour y travailler, y flâner, s'y installer ou bien entendu pour lire.

Une inscription annuelle vous permet d'emprunter les documents des deux réseaux.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter dans la structure de votre commune.

Les habitants des communes ne faisant pas partie des réseaux bénéficieront uniquement des documents de la structure d'inscription.

La circulation des documents se fait uniquement dans le réseau auquel vous adhérez.



Avec votre carte d'abonné, vous pouvez emprunter :

- 12 documents (dont des DVD et CD) pour une durée de 1 mois,
- renouvelable deux fois,
- réservation en ligne 24/24 via le portail internet
- accès permanent à l'application mobile BIBENPOCHE

30 bibliothèques et médiathèques

Carte unique

200 bibliothécaires volontaires

169 000 documents (Livres, DVD, CD, albums, BD, revues...)

Ressources numériques

12 documents par carte pendant 4 semaines

80 heures d'ouverture par semaine

Animations et partenariats

Un site internet

Bornes de prêt

14 salariés

